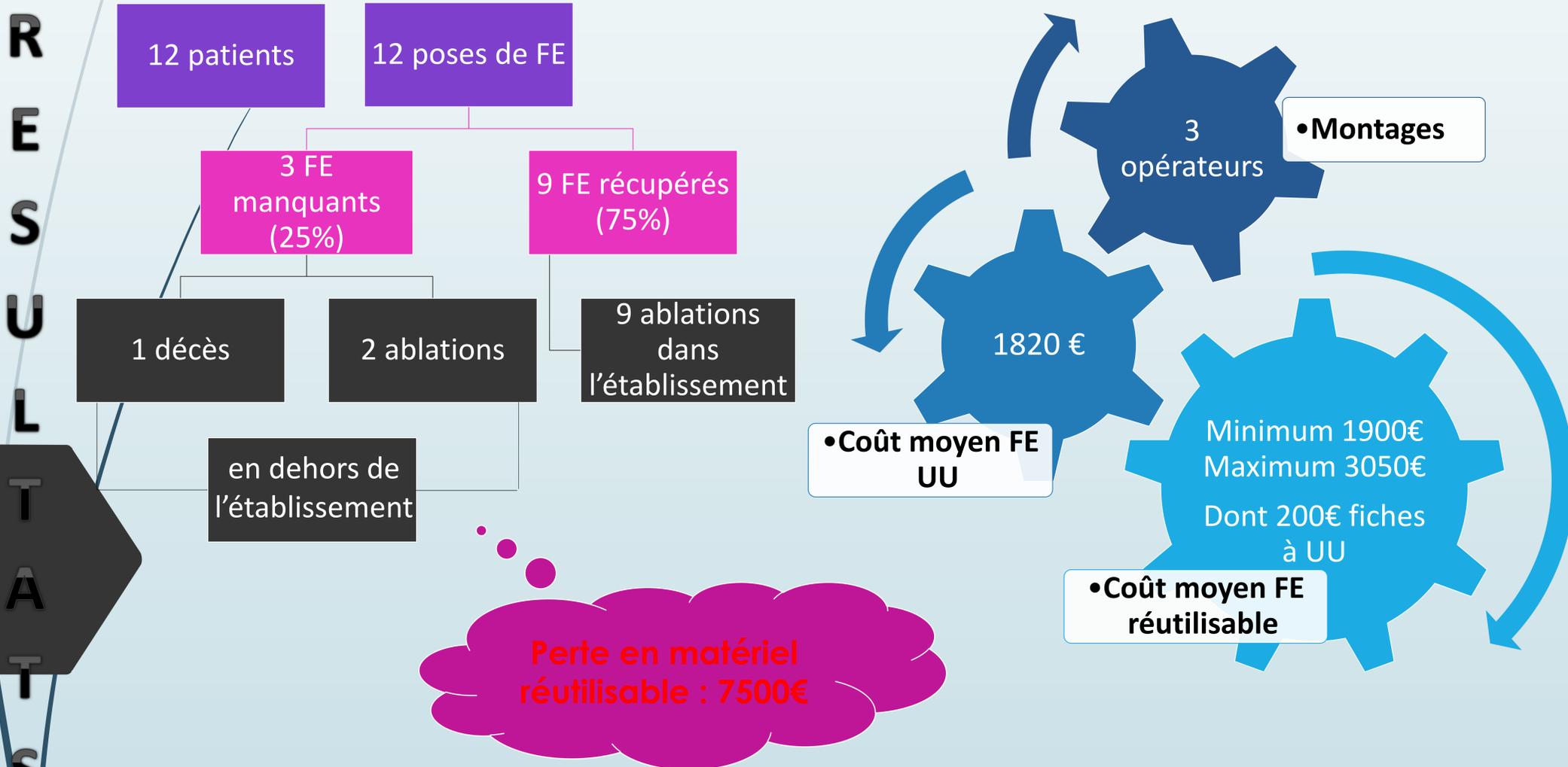


Introduction : Le fixateur externe (FE) est un matériel d'ostéosynthèse indispensable à la prise en charge orthopédique (chirurgie traumatique, plaie ouverte, etc...). La plupart des établissements possèdent des dispositifs réutilisables où la problématique est la récupération du matériel posé. Il existe également une offre de FE à usage unique (UU).

L'objectif de ce travail est d'évaluer si la possession de FE diaphysaire à usage unique est justifiée dans l'établissement.

Matériel et méthodes : Une étude rétrospective a été menée de janvier 2014 à janvier 2017 sur les FE. Le dossier informatique du patient sur le logiciel Orbis® a permis le recueil :



Discussion/Conclusion : La perte en matériel réutilisable est estimée à 7500€. Ce coût est 3 fois moindre en comparaison de l'achat de 12 FE à UU (récupération des FE dans 75% des cas). D'autre part le FE réutilisable permet de prendre en charge des fractures plus complexes.

Cette étude n'a pas validé le référencement de FE diaphysaire à UU. Elle a démontré que le FE réutilisable était plus intéressant au niveau chirurgical et économique.

Toutefois une réflexion a été menée sur le matériel non rendu par les patients avec la signature d'un devis engageant à rendre le matériel sous peine de pénalités financières.